

Gouvernement du Canada

Demande de renseignements (DP)

N° de demande de renseignements	CS-PC-2024	Date	22 mars 2024
---------------------------------	------------	------	--------------

Bureau émetteur	Services partagés Canada		
Autorité contractante (L'autorité contractante est le représentant pour tous les commentaires et toutes les questions portant sur le présent document.)	Nom	Daniel Leon	
	Numéro de téléphone	613-290-5158	
	Adresse courriel	PVRCloudServicesRCRs.DCCService@ssc-spc.gc.ca	
Date et heure de clôture	15 avril 2024 – 12:00 (midi)		
Fuseau horaire	Heure avancée de l'Est (HAE)		
Destination des biens ou des services	Sans objet – Demande de renseignements uniquement		
Formulaire de réponse	https://forms-formulaires.alpha.canada.ca/fr/id/clu2ry45z01bcxk81ws6v1ylr		

Résumé :

En novembre 2023, SPC a lancé sa nouvelle stratégie d'hébergement infonuagique. Pour soutenir cette stratégie, SPC créera un écosystème de véhicules d'approvisionnement. La présente demande de renseignements est utilisée pour recueillir les points de vue de l'industrie concernant le matériel en tant que service et la plateforme d'infrastructure en tant que service afin de contribuer à la création d'une solution de nuage privé.



Services partagés
Canada

Shared Services
Canada

Canada

Table des matières

1	Objet et nature de la demande de la Demande de renseignements (DR)	3
1.1	Nature de la Demande de renseignements (DR)	3
2	Instructions et renseignements concernant la réponse	3
2.1	Nature et format des réponses demandées	3
2.2	Frais de réponse	4
2.3	Traitement des réponses	4
2.3.1	Utilisation des réponses	4
2.3.2	Accès à l'information	5
2.3.3	Communication de l'information à d'autres gouvernements	5
2.3.4	Rapport sur ce que nous avons entendu	5
2.3.5	Questions	5
2.4	Préparation des réponses	5
2.4.1	Date et heure de clôture et lieu pour présenter les réponses	5
2.4.2	Responsabilité quant au respect du délai de livraison	5
2.5	Exigences en matière de sécurité	5
2.6	Langues officielles	5
3	DR : Ébauche de l'énoncé des défis (ED) aux fins de consultation	6
3.1	Contexte	6
3.2	Résultats escomptés	6
4	Ébauche de l'énoncé du problème et défis	7
4.1	Énoncé du problème	7
4.2	Défis	7
5	Questions et définitions clés	7
5.1	Définitions clés	7
5.2	Questions	8
6	Règles de participation à la demande de renseignements	9

1 Objet et nature de la demande de renseignements (DR)

Le gouvernement du Canada lance la présente demande de renseignements (DR) dans le but de recueillir les points de vue de l'industrie concernant le matériel en tant que service et la plateforme d'infrastructure en tant que service afin de contribuer à la création d'une solution de nuage privé.

Les objectifs de la présente DR sont les suivants :

- a) Obtenir la rétroaction de l'industrie pour aider le GC à comprendre les solutions potentielles entourant la création d'un nuage privé;
- b) Explorer ce que l'industrie a à offrir en ce qui concerne le matériel en tant que service (HaaS) et la plate-forme d'infrastructure en tant que service (IaaS).

Les répondants sont invités à fournir des réponses et des commentaires relativement aux questions de la partie 5 (Questions aux fournisseurs).

1.1 Nature de la Demande de renseignements (DR)

Ceci n'est pas une demande de soumissions. La présente DR vise simplement à recueillir des renseignements et des commentaires de l'industrie pour aider SPC à élaborer la demande de soumissions.

2 Instructions et renseignements concernant la réponse

2.1 Nature et format des réponses demandées

Les répondants sont invités à répondre aux questions, soit sous forme écrite, vidéo ou les deux. Bien qu'il ne soit pas obligatoire de répondre à toutes les questions, veuillez faire preuve de clarté et de concision en précisant. Les réponses en abrégé sont acceptées et appréciées.

Instructions à l'intention des répondants

a) Règles de participation

Les répondants trouveront les règles de participation à la section 6 et dans le formulaire de réponse. Les répondants qui souhaitent participer doivent accepter les règles de participation.

b) Contribution écrite

Les répondants sont invités à fournir leurs réponses aux questions dans le Formulaire de réponse en cliquant sur le lien ci-dessous. Veuillez noter qu'il y a un nombre maximum de caractères à respecter par question puisque notre objectif est de nous assurer que les réponses sont brèves et ciblées. Nous espérons ainsi obtenir des réponses plus claires et plus directes qui éliminent toute complexité inutile.

Lien : <https://forms-formulaires.alpha.canada.ca/fr/id/clu2ry45z01bcxk81ws6v1ylr>

c) Contribution vidéo (facultatif)

La contribution vidéo vise à servir de complément aux réponses écrites. Les répondants peuvent y fournir des renseignements supplémentaires sur les questions posées dans la présente DR et ajouter tout autre commentaire qui, selon eux, pourrait aider le Canada à peaufiner la demande de soumission. Veuillez noter que les répondants qui souhaitent fournir une réponse vidéo doivent en limiter la durée à 30 minutes maximum. La rétroaction possible sur vidéo comprend, sans toutefois s'y limiter, les éléments suivants :

- a) Une présentation virtuelle;
- b) La présentation d'une démo;
- c) Des saisies d'écran accompagnées de commentaires oraux.

Détails supplémentaires :

- Les répondants doivent fournir un lien dans le formulaire écrit. Le vidéo doit être disponible pour téléchargement pendant quatre heures après la clôture de la DR;
- En cas de problème d'accès au vidéo, l'autorité contractante s'adressera au point de point fourni;
- Le vidéo doit être en format MP4, MOV ou WMV;
- Les réponses vidéo devraient être accompagnées d'un index répertoriant les questions de la DR avec les références temporelles correspondantes. Cet index permettra une navigation rapide et facile dans le vidéo afin d'en faciliter la consultation et l'examen. Pour ce qui est des commentaires qui ne répondent pas directement aux questions, indiquez également les références temporelles.

2.2 Frais de réponse

Le Canada ne remboursera pas les frais engagés par les répondants pour répondre à la présente DR.

2.3 Traitement des réponses

2.3.1 Utilisation des réponses

Les réponses ne feront pas l'objet d'une évaluation officielle. Le Canada utilisera les réponses reçues pour aider à élaborer la demande de soumissions. Le Canada examinera toutes les réponses reçues après la date de clôture de la DR. Le Canada peut, à sa discrétion, demander un suivi des réponses reçues après la date de clôture de la DR.

2.3.2 Accès à l'information

La *Loi sur l'accès à l'information* confère aux personnes qui le demandent le droit d'accéder à de l'information se trouvant dans des documents détenus par des institutions gouvernementales. Le droit d'accès général est limité par des exclusions précises s'appliquant à la divulgation. Ces exclusions comprennent, entre autres, certains types de renseignements de tiers dont la divulgation pourrait leur être préjudiciable. Les répondants doivent indiquer et marquer toutes les parties de leur réponse qu'ils considèrent comme exclusives ou confidentielles. Le Canada traitera ces éléments de réponse de façon confidentielle, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*.

2.3.3 Communication de l'information à d'autres gouvernements

Le Canada peut communiquer une partie ou la totalité des renseignements recueillis dans le cadre de la présente DR à des gouvernements provinciaux et/ou municipaux.

2.3.4 Rapport sur ce que nous avons entendu

Suite à la réception du Formulaire de réponse et/ou des vidéos, SPC produira un rapport sur ce que nous avons entendu.

2.3.5 Questions

Les répondants qui ont des questions concernant la présente DP peuvent les adresser à l'autorité contractante indiquée à la page 1.

2.4 Préparation des réponses

2.4.1 Date et heure de clôture et lieu pour présenter les réponses

Les répondants qui choisissent de répondre à la présente DR doivent présenter leur rétroaction et/ou le vidéo (facultative) avant la date et l'heure de clôture indiquées à la page 1 de la présente DR.

2.4.2 Responsabilité quant au respect du délai de livraison

Il incombe à chaque répondant de voir à ce que ses réponses soient soumises dans les délais prévus.

2.5 Exigences en matière de sécurité

Il n'y a aucune exigence de sécurité liée au fait de répondre à la présente DR.

2.6 Langues officielles

Les réponses à la présente DP doivent être présentées dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

3 DR : Ébauche de l'énoncé des défis (ED) aux fins de consultation

3.1 Contexte

Le gouvernement du Canada (GC) a reconnu le rôle essentiel des services infonuagiques pour répondre à son vaste éventail de besoins organisationnels, comme l'indique le [Plan ministériel de Services partagés Canada \(SPC\) pour 2024-2025](#). Pour améliorer son infrastructure numérique et mieux répondre aux attentes de la population canadienne en matière de fourniture simple, sécurisée et efficace des prestations et services gouvernementaux, le GC élargit son portefeuille de services infonuagiques.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie plus globale du GC visant à créer un écosystème de sécurité numérique d'entreprise sécurisé et résilient. Un tel écosystème est essentiel non seulement pour continuer à fournir les services sur lesquels la population canadienne compte aujourd'hui, mais aussi pour faire progresser le Canada vers des services plus modernes, plus sécurisés, plus fiables, plus centrés sur l'utilisateur et exempts d'obstacles. Accorder la priorité à la protection des renseignements personnels et la transparence au sein de cet écosystème sont deux éléments essentiels pour maintenir la confiance des citoyens canadiens envers leurs institutions.

Pour répondre aux divers besoins numériques liés à ses activités, le GC ajoute stratégiquement le nuage privé à son portefeuille de solutions d'hébergement. Un élément à prendre en considération dans cet approvisionnement est la gestion efficace du cycle de vie du matériel afin de garantir l'harmonisation avec les innovations technologiques.

Cette approche met en relief l'engagement du Canada en faveur d'une stratégie d'hébergement équilibrée qui répond aux besoins en constante évolution du paysage numérique du Canada.

3.2 Résultats escomptés

Le GC doit continuer de relever les défis liés à la modernisation numérique et d'atténuer les risques liés à ses systèmes informatiques vieillissants. Cela procurera des avantages à long terme à toutes les personnes et entreprises qu'il dessert, y compris les employés du GC.

Pour la phase initiale, le Canada disposera d'une infrastructure informatique spécialisée et évolutive à l'échelle nationale, nécessaire à la mise en œuvre d'une solution de nuage privée visant à répondre aux besoins opérationnels changeants. Les solutions matérielles et logicielles faciliteront une transformation plus rapide des idées en création de valeur, une sécurité renforcée et des mécanismes de conformité, tout en garantissant la prévisibilité des coûts et la valeur pour le Canada.

La gestion et le cycle de vie du matériel seront pris en charge par l'entrepreneur par le biais d'une mise à jour continue, assurant ainsi que la technologie évolue au rythme des progrès. La solution permettra au Canada de prévoir avec précision et de gérer efficacement les coûts des services infonuagiques, garantissant ainsi une transparence financière et une prévisibilité accrues dans

l'ensemble des activités gouvernementales. Elle permettra également l'automatisation et l'optimisation des processus, ce qui simplifiera davantage les activités et la prestation de services du gouvernement.

Cette solution permettra l'amélioration continue de la prestation de services numériques du Canada afin de répondre à ses besoins et engagements en constante évolution, tout en garantissant un cadre solide pour la protection et la confidentialité des données.

4 Ébauche de l'énoncé du problème et défis

4.1 Énoncé du problème

Le Canada n'a pas la capacité de déployer une infrastructure informatique dédiée à l'échelle du Canada avec agilité, rapidité et capacité d'adaptation en fonction de la fluctuation des besoins pour faire progresser sa prestation de services à la population canadienne.

4.2 Défis

L'environnement informatique du Canada est caractérisé par une infrastructure existante vieillissante qui limite sa capacité à faire progresser son programme numérique. Combinez cela à un grand ensemble de données de nature délicate qui auraient, si elles sont compromises, des répercussions importantes sur la sécurité et la protection des renseignements personnels de la population canadienne, le GC et les intervenants.

Les défis suivants limitent la capacité du Canada à résoudre le problème :

- a) L'incapacité à composer avec les fluctuations de la demande et à adapter les services sur site en temps opportun de manière à répondre aux besoins opérationnels des ministères;
- b) L'incapacité à obtenir l'infrastructure supplémentaire sur demande lorsque les seuils d'utilisation sont atteints dans les centres de données du GC;
- c) L'incapacité à fournir aux ministères une prévisibilité des coûts lorsqu'ils font appel aux solutions d'hébergement infonuagique;
- d) L'incapacité de SPC à fournir des solutions d'hébergement réparties géographiquement à l'échelle du Canada, ce qui limite les options de reprise après sinistre et la répartition des charges de travail;
- e) L'incapacité à maintenir une souveraineté totale des données, où nous avons un contrôle total sur le stockage et le traitement de nos données.

5 Questions et définitions clés

5.1 Définitions clés

Le **nuage privé** est une infrastructure infonuagique réservée à l'usage exclusif d'une seule organisation (GC). Il peut être détenu, géré et exploité par l'organisation elle-même, par un tiers ou par une combinaison des deux, et peut exister au sein ou hors de la fonction publique.

Le **matériel en tant que service (HaaS)** est un modèle fondé sur l'abonnement qui permet aux organisations de louer auprès d'un fournisseur de services une infrastructure matérielle spécialisée, comme des serveurs, des dispositifs de stockage, de l'équipement de réseau et d'autres composants physiques. Les principaux avantages de ce modèle comprennent notamment la possibilité d'augmenter ou de réduire la capacité de l'infrastructure en fonction des besoins opérationnels.

L'**infrastructure en tant que service (IaaS)** est la capacité fournie au consommateur consistant à lui offrir le traitement, le stockage, les réseaux ainsi que d'autres ressources informatiques fondamentales, où ce dernier peut déployer et exécuter des logiciels arbitraires, qui peuvent comprendre des systèmes d'exploitation et des applications. Le consommateur ne gère pas, ni ne contrôle l'infrastructure en nuage sous-jacente, mais détient le contrôle des systèmes d'exploitation, du stockage et des applications déployées et, possiblement, un contrôle limité de certaines composantes réseau (p. ex., pare-feu de l'hôte).

La **plateforme d'infrastructure en tant que service (IaaS)** est une solution logicielle qui permet de fournir des services d'infrastructure en tant que service (IaaS) aux utilisateurs finaux par le biais du libre-service et de l'automatisation.

5.2 Questions

Introduction

1. Comment le gouvernement du Canada (GC) pourrait-il tirer profit de l'adoption d'un nuage privé ? Veuillez fournir des cas d'utilisation bien précis.

Matériel en tant que service (HaaS)

2. Quels pourraient être les **avantages** et les **défis** pour le GC d'utiliser l'HaaS (sans tenir compte de son déploiement) ?
 - a. Avantages
 - b. Défis
3. Quels pourraient être les **avantages** et les **défis** pour le GC de déployer l'HaaS dans :
 - a. Les centres de données d'entreprise du GC ?
 - i. Avantages
 - ii. Défis
 - b. Les centres de données de tiers au Canada ?
 - i. Avantages
 - ii. Défis

Plateforme d'infrastructure en tant que service (IaaS)

4. Quelles sont les options disponibles pour exploiter une plateforme IaaS en plus du matériel ?

5. Quels pourraient être les **avantages** et les **défis** pour le GC de déployer et d'exploiter une Plateforme IaaS ?
 - a. Avantages
 - b. Défis

Approvisionnement / Contrat

6. Quels éléments aimeriez-vous voir dans le processus d'approvisionnement qui faciliteraient un résultat équitable, efficace et fructueux tant pour le Canada que pour l'industrie ?
7. Quels facteurs le GC devrait-il prendre en considération dans les contrats futurs pour garantir une valeur ajoutée pour le Canada et la population canadienne, tout en maintenant également l'agilité et la rapidité de la prestation de services ?

Généralités

8. Comment le Canada pourrait-il échouer dans son déploiement d'une solution de nuage privé en utilisant l'HaaS et en déployant une plateforme IaaS ?
9. De quel œil envisagez-vous la répartition des responsabilités entre SPC et l'entrepreneur? Qui devrait être responsable de quoi ?
10. L'énoncé du problème et les défis sont-ils clairs et faciles à comprendre? Si ce n'est pas le cas, pouvez-vous fournir des détails sur la manière dont le Canada peut les améliorer ?
11. D'après votre expérience et votre expertise, quelles recommandations feriez-vous au GC alors qu'il envisage de recourir à l'HaaS et à une plateforme IaaS dans le cadre de sa solution de nuage privé ?

6 Règles de participation à la demande de renseignements

En participant au processus de consultation, le répondant :

Reconnaît et accepte :

Qu'il aura une chance égale d'échanger des idées préliminaires que le Canada pourrait potentiellement utiliser pour élaborer la sollicitation relative au nuage privé;

S'engage à :

- Travailler dans les limites des paramètres définis dans la présente DR;
- Favoriser l'équité et la transparence durant le processus de consultation au moyen d'une communication ouverte et de l'échange de renseignements avec le Canada;
- Soulever toute préoccupation en ce qui a trait à l'équité ou à la transparence de ce processus auprès de l'autorité contractante en temps opportun;
- Participer à ce processus de manière ouverte, honnête et respectueuse.